

AHARÉ MOT
KEDOCHIM

5773



n°166

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

La paracha A'haré-Mot (suivie de Kédochim), décrit en détail le cérémonial dans le Temple du jour de Yom Kippour.

En particulier, elle décrit le tirage au sort qui permettait de désigner, parmi deux boucs, celui qui sera offert dans le Temple et celui qui sera envoyé dans le désert pour y expier les fautes d'Israël.

Elle se termine par l'interdiction d'offrir des sacrifices dans un autre lieu que le Temple et l'interdiction des relations interdites (inceste, adultère, etc...).

La paracha de Kédochim est celle qui mentionne le plus grand nombre de commandements. Elle commence par le devoir d'être «saints» («Kédochim») tout comme D.ieu est Saint.

Elle continue en donnant la liste des commandements qui nous permettent de nous attacher à D.ieu et, en quelque sorte donc, de Lui ressembler. Cette liste mentionne, entre autres la Tsésaka, «charité», l'égalité des droits devant les tribunaux, le Chabbat, la moralité, l'honnêteté dans les affaires commerciales, le respect des parents, le caractère sacré de la vie.

C'est dans la section de Kédochim que nous retrouvons le verset «Tu aimeras ton prochain comme toi même» à propos duquel le grand maître Hillel disait: «C'est l'essentiel de la Torah, le reste n'est que commentaire»



Feuillet dédié à la réussite matérielle et spirituelle de Arazi YURI



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

1 pour Hachem / 1 pour Azazel

Vayikra (16, 8) : "Un lot pour Hachem et un lot pour Azazel (l'enfer)"

En lisant ce verset, nous ne comprenons pas vraiment ce sens, à quoi ce verset ressemble ?

A deux trains qui stationnent à la gare l'un à côté de l'autre. Les deux commencent à rouler sur les rails, l'un va tout doucement vers l'ouest et l'autre vers l'est, et plus ils avancent dans leur voyage, plus ils s'éloignent l'un de l'autre, jusqu'à ce qu'ils soient séparés de plusieurs centaines de kilomètres. Bien qu'au départ ils aient été parfaitement semblables, une petite différence de direction de chacun a provoqué un tel éloignement.

Souvent, nous voyons deux personnes qui diffèrent par leurs opinions, exactement comme l'orient de l'occident. Et pourtant si nous observons leur façon de vivre, nous découvrirons qu'elles sont presque semblables dans leur énergie et leur empressement, leur enthousiasme et leur attachement, qui sont les forces qui président à tous les actes. Mais l'une est tournée vers la droite et l'autre vers la gauche, et elles deviennent comme deux mondes séparés. La raison en est qu'au début de leur chemin elles ont été influencées par de petites choses, qui les ont quelque peu détournées d'un autre côté, et petit à petit elles ont penché de plus en plus vers le côté où elles avaient commencé. Plus elles utilisaient leurs qualités et leurs forces, plus elles s'éloignaient l'une de l'autre. Chacune est persuadée qu'elle seule est guidée par la vérité. Mais la vérité est qu'une toute petite déviation au début de la route est ce qui les a séparées et éloignées totalement.

Quand tous les bnei Israël venaient au Temple à Yom Kippour pour accepter le joug du Royaume des Cieux pour eux et leurs enfants, on leur enseignait en cette occasion un chapitre de l'éducation des enfants d'Israël. Deux boucs se tenaient l'un à côté de l'autre dans la Tente d'Assignation, tout à fait semblables par leur prix, leur aspect, leur couleur et leur taille. Mais l'un est le lot de Hachem, c'est pourquoi on le fait entrer dans le Saint des Saints, l'endroit le plus sacré, alors que l'autre est le lot d'Azazel, on l'emmène dans un pays désolé et désertique, pour qu'il se rompe les os. Deux amis qui se ressemblent, et qui ont un destin tellement différent ! Cela nous enseigne que si seulement nous faisons de l'enfant un lot pour Hachem, que nous l'installons pour étudier la Torah dans le Saint des Saints du Beit HaMidrach, alors il sera saint pour Hachem. Mais si ce n'est pas cela son destin, alors il deviendra un lot pour Azazel. Tout dépend du début de l'éducation. Et bien qu'il soit possible que l'inclinaison ou la déviation soient très légères, on en voit les résultats dans tout le déroulement de la vie, qui séparera les deux amis semblables.

PARACHA : AHARÉ MOT KEDOCHIM

PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 20:39 • Sortie : 21:51

Villes dans le monde

Lyon	20:22 • 21:30	Nice	20:08 • 21:14	Los Angeles	19:14 • 20:13
Marseille	20:15 • 21:20	Jerusalem	18:35 • 19:54	New-York	19:28 • 20:31
Strasbourg	20:17 • 21:29	Tel-Aviv	18:55 • 19:56	Londres	19:56 • 21:12
Toulouse	20:32 • 21:37	Bruxelles	20:36 • 21:51	Casablanca	18:51 • 19:49



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

L'orgueil repousse la présence divine

Vayikra (16;16) : " Qui réside avec eux dans leur impureté "

Un jour, le Ba'al Chem Tov arriva dans une certaine ville. Les habitants du lieu allèrent l'accueillir et lui dirent : « Il y a deux excellentes auberges dans la ville qui sont dignes de recevoir le tsadik de la génération, seulement voilà, un des aubergistes est riche et érudit mais très orgueilleux, et l'autre est généreux et aide les gens mais il court des bruits sur sa façon de vivre. »

Le Ba'al Chem Tov choisit de descendre chez le riche qui était suspect de commettre des fautes.

Devant l'étonnement provoqué par ce choix, il expliqua : « En ce qui concerne un pécheur, il y a un verset explicite : « qui réside avec eux dans leur impureté » ; quand celui-ci fera son examen de conscience, son cœur se brisera certainement, car il n'est pas orgueilleux. Mais sur l'autre, qui est orgueilleux, Hachem dit : « Moi et lui ne pouvons pas habiter au même endroit ». S'il n'y a pas chez lui de place pour le Saint béni soit-Il, un pauvre hère comme moi en aura encore moins. »



"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



Rav Yossef-'Haim SITRUK



AU "HASARD" ...

Hachem nous garde gratuitement...

Le 'Hafets 'Haïm dit : le Saint béni soit-Il est le gardien d'Israël, est-ce qu'il est un gardien rémunéré ?

Non ! Nous ne lui payons aucun salaire pour cette protection, le Saint béni soit-Il nous garde gratuitement, mais un gardien qui ne touche pas de salaire garde s'il en a envie et ne garde pas s'il n'en a pas envie.

C'est pourquoi la Torah nous prévient (Devarim 23,15) : «Qu'Il ne voie pas chez toi une chose inconvenante, car Il se retirerait d'avec toi».

Le verset parle de la pudeur. Cela nous enseigne qu'en l'absence de sainteté dans le camp, Hachem enlève Sa protection à Israël, et les bnei Israël deviennent livrés à tous, mais celle qui fait attention dans le domaine de la pudeur mérite la protection d'en haut.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Les Dix Commandements du Shpoler Zeide

«Assez ! s'écria le Shpoler Zeide, le Rabbi de Shpole. C'en est trop !» Ses disciples souffraient depuis des années sous l'autorité de leur propriétaire, un seigneur polonais qui possédait tous les terrains avoisinants. Année après année, il augmentait de façon monstrueuse les loyers de ses tenanciers ainsi que les licences pour ouvrir des magasins. Il agissait ainsi envers tous ses sujets.

Mais envers les Juifs, il avait inventé des vexations supplémentaires : il les forçait à parader lors des festins qu'il offrait aux aristocrates voisins en chantant et dansant ; il avait tenté de les forcer à ouvrir leurs magasins et auberges durant Chabbath. Mais de plus, récemment, il avait décrété que tous les bâtiments sur ses propriétés devaient être «ornés» de l'emblème favori de la chrétienté !

Cela, les Juifs ne pouvaient le supporter ! Quand les disciples du Rabbi l'informèrent de ce nouveau décret, lui qui était d'habitude si conciliant laissa éclater son courroux : «J'ai patienté durant de longues années pour que ce tyran change mais maintenant, il faut qu'il comprenne la leçon. Il est temps pour lui d'entendre les Dix Commandements !» Ses disciples réunis autour de lui se regardèrent incrédules. Que voulait dire le Rabbi ?

Mais il continua : «Je sais que chaque année, pour Chavouot, vous voyagez pour passer la fête dans les grandes communautés avoisinantes. Mais cette année, vous resterez sur place et vous vous réunirez chez celui d'entre vous qui dispose de la plus grande place pour les prières en commun. Avant la fête, vous inviterez le seigneur à venir se joindre avec ses amis à la prière de la fête ! Quant à vous, préparez-vous sérieusement à cette célébration du don de la Torah et ne vous inquiétez pas ! Moi aussi, j'assisterai à cet événement !» Stupéfaits, les disciples n'osèrent pas demander davantage d'explications à leur Rabbi bien aimé. Leur étonnement augmenta encore quand le seigneur accepta joyeusement leur invitation : de fait, celui-ci se réjouissait à l'avance du spectacle exotique qu'il pourrait offrir à ses amis

Le Shpoler Zeide arriva tôt la veille de Chavouot avec de nombreux disciples venus de tout le voisinage. Il n'y aurait pas assez de place chez

un particulier pour tout ce monde. Le Rabbi conseilla donc d'aménager une estrade et des pupitres au sommet d'une colline pour la prière en communauté. Effectivement, des centaines de Juifs se réunirent donc ce matin-là ; les nobles Polonais arrivèrent eux aussi, attirés par la promesse d'une «attraction fantastique» comme l'avait écrit le seigneur dans l'invitation.

Le Rabbi s'approcha du pupitre pour mener lui-même la prière. Les Juifs se joignirent à lui avec enthousiasme, oubliant tous leurs soucis en participant à la prière du Rabbi. Les nobles présents regardaient ce vieil homme à la longue barbe blanche, couvert de la tête aux pieds d'un Talit (châle de prière) blanc immaculé avec de longues franges rituelles à ses quatre coins et qui chantait d'une voix passionnée des mots qu'ils ne comprenaient pas : oui, le spectacle était plaisant et ils riaient à gorge déployée. Mais quand le Rabbi s'écria : «Chema Israël, Hachem Élokénou Hachem É'had !», leurs rires se figèrent. Ils avaient l'impression d'avoir entendu un lion rugir et ils tentaient de dissimuler leur nervosité.

Les Juifs étaient maintenant eux aussi silencieux, absorbés par leur prière. Ils se remirent à chanter joyeusement, c'était le Hallel, les Psaumes de louange puis ce fut la lecture de la Torah. Le Rabbi scruta l'assemblée et appela finalement un Juif grand et distingué que personne ne connaissait pour procéder à la lecture du rouleau sacré. L'homme possédait une très belle voix, puissante et musicale et ce fut un enchantement. Il faisait un temps magnifique sans un seul nuage à l'horizon.

Mais quand l'homme arriva à la section des Dix Commandements, le ciel se couvrit soudainement et le grondement du tonnerre se fit entendre de façon inquiétante. L'officiant éleva la voix encore davantage : «Je suis l'Éternel ton D.ieu qui t'ai fait sortir d'Égypte». Un Juif se tenait à côté du seigneur pour lui traduire simultanément mais celui-ci réalisa qu'il comprenait tout parfaitement bien qu'il n'ait jamais appris l'hébreu ! «Tu n'auras pas d'autres divinités devant Moi, Tu ne fabriqueras aucune statue ou représentation». Le seigneur flageolait sur ses jambes en se souvenant qu'il avait voulu obliger les Juifs à afficher le symbole de sa religion «Tu te souviendras du jour du Chabbat pour le rendre saint» Et lui qui avait voulu forcer

les Juifs à ouvrir leurs échoppes le Chabbat Ses genoux s'entrechoquaient, il allait s'évanouir Ses amis étaient eux aussi bouleversés, eux aussi s'étaient aperçus qu'ils comprenaient tout sans avoir besoin de traduction et chacun se souvenait des mauvais traitements qu'il avait infligés à ses sujets juifs...

Finalement, au bout de ce qui leur sembla une éternité, la lecture s'acheva et les nobles s'éclipsèrent un à un, discrètement. Les Juifs plièrent leurs Talit puis s'assirent pour le repas lacté traditionnel. Le Shpoler Zeide expliqua alors : «Je peux vous assurer que ces nobles se souviendront pour le restant de leurs jours qu'ils ont entendu les Dix Commandements ici et qu'ils ne vous opprimeront plus. Pour cela, j'ai été obligé de déranger Moché Rabbénu, Moïse notre maître lui-même pour qu'il vienne lire la Torah ! Je n'avais pas le choix, ce seigneur avait vraiment exagéré !

Mes amis ! Vous avez certainement un grand mérite d'avoir pu assister à cette lecture aujourd'hui !» Bouche bée, les disciples se regardaient, incapables d'assimiler la grandeur de l'événement mais le Rabbi continua : «Sachez que votre seigneur n'est pas un homme ordinaire. Il possède une étincelle de l'âme de Jéthro, le prêtre de Midiane, beau-père de Moïse, qui vint rejoindre les Juifs dans le désert avant qu'ils ne reçoivent la Torah sur le mont Sinai ! » A la fin de la fête, le seigneur fit demander au Rabbi de venir le voir dans sa demeure. Les deux hommes passèrent deux heures ensemble sans que personne ne puisse assister à leur conversation. Le lendemain, le Shpoler Zeide retourna chez lui et ne raconta jamais ce qui s'était dit. Mais le seigneur avait totalement changé d'attitude envers les Juifs : il cessa de leur réclamer des loyers exorbitants et, de plus, paya de ses deniers la construction d'une synagogue à l'endroit précis où le Shpoler Zeide était venu prier. Yerachmiel Tilles

Traduit par Feiga Lubecki / La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Les bénédictions sur les aliments

Rav David Haddad

- La bénédiction de Chéhakol nihya bidevaro étant la bénédiction la plus généraliste, elle acquitte à posteriori tous les aliments ou boissons y compris le pain ou le vin. Par conséquent, si l'on récite par erreur cette bénédiction, on sera quitte.

Il va sans dire qu'à priori, on ne récitera pas la bénédiction de Chéhakol nihya bidevaro sur n'importe quel aliment mais on s'efforcera d'apprendre la bénédiction initiale appropriée.

- Lorsqu'on a un doute si l'on a récité ou non la bénédiction sur un aliment, on ne la récite pas de nouveau et ce, en vertu du principe halakhique stipulant : « En cas de doute relatif à une bénédiction, on se montre indulgent ».

Toutefois, si l'on trouve une personne qui s'apprête à réciter cette même bénédiction, il sera recommandé de lui demander de nous en acquitter.

L'auteur du Yalkout Yossef précise que ce principe vaut pour toutes les bénédictions (Torah, jouissance, Mitsvot etc.) à l'exception du Birkat HaMazone qui elle, est d'ordre toranique.



PERLE HASSIDIQUE

"Celui qui a un caractère droit a des idées droites."

(Rav Israel Salanter)

QUIZZ PARACHA

1. La Torah nous oblige à laisser la glanure (?leket?) pour les pauvres. Qu'est-ce que le "leket" ?
2. Pourquoi la Torah mentionne-t-elle le devoir de craindre sa mère avant celui de craindre son père ?
3. Combien de fois le "Cohen Gadol" changeait son habillement et s'immergeait dans le "mikvé" le jour de Yom Kippour ?

3. Cinq fois.
2. Pour la crainte, la tendance naturelle est de craindre son père avant sa mère
1. Ce sont les épis qui tombent accidentellement pendant la moisson

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :

'Hevrat Pinto, Rav Moché Pell, Rav David Haddad, Jonathan Berdah

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABOUHATSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.429.93.06 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU